

*Nouveau Programme National de
Renouvellement Urbain*

Quartier Saint-Lucien

***ATELIER URBAIN « CENTRALITÉ »
du 23 mars 2017***

Compte-rendu

Étaient présents :

12 participants : habitants, conseils citoyens Saint-Lucien et associations.

M. Franck PIA	Vice-président	Agglomération du Bvsis
	Premier Adjoint au Maire	Ville de Beauvais
Mme Mellie ROUSSEL	Chargée de mission Renouvellement Urbain	Agglomération du Bvsis
M. Abdelmajid BENBOUHA	Chargé de mission secteurs St Lucien / Notre Dame du Thil	Ville de Beauvais
M. Jacky AU	Chargé d'études	Alphaville
M. Emmanuel CLASSEN	Chargé d'études	Créaspace
Mme Anne LESIGNE	Chef de projet	Agence TRAITCLAIR
Mme Marieke VERBRUGGHE	Chargée de communication	Agence TRAITCLAIR
Mme Clément CAYLA	Chargé de concertation	Agence TRAITCLAIR
Mme Hafsa DEVAUVRE	Ingénieure-paysagiste	Agence Arval

ORDRE DU JOUR

Objectif de la séance : approfondir la connaissance du cœur de quartier et connaître les usages des habitants dans l'espace public et au sein des équipements pour en proposer des améliorations et des évolutions possibles.

- I. Point introductif et éléments de cadrage
- II. Atelier de travail

I. POINT INTRODUCTIF ET ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Pour rappel, suite à l'éligibilité du quartier Saint-Lucien au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a souhaité mettre en place des ateliers urbains participatifs avec les habitants pour échanger sur la rénovation urbaine, animés par le bureau d'études Traitclair.

Monsieur Pia remercie les participants pour leur volonté de s'engager et de témoigner de leur expérience en tant qu'habitants du quartier. Une réunion est prévue en juin pour faire la synthèse des propositions. Il rappelle que la centralité est un thème important car la vie de quartier s'organise autour de cette polarité.

Mme Verbrugghe rappelle les grands objectifs de l'ANRU : renforcer l'ouverture du quartier en favorisant la mixité fonctionnelle (logements, activités, équipements, etc.), ainsi que réaliser des aménagements urbains de qualité en tenant compte des enjeux de sûreté. Sur Saint-Lucien, cela se traduit par l'affirmation de la centralité du quartier à partir d'un pôle d'équipements attractif et bien identifié.

Madame Roussel présente le projet « Malice » (Maison des Activités et des Loisirs Intergénérationnels, Culturels et Éducatifs). Nouvelle maison de quartier, elle sera reconstruite sur site et comprendra la médiathèque Saint-Lucien, des espaces associatifs, des espaces multimédia, jeunesse et familles, des bureaux de permanence, entre autres : le nouvel équipement sera plus grand. Toutefois, « Malice » ne pourra pas faire office de salle des fêtes. Monsieur Pia précise que les services recherchent des alternatives : actuellement les choix n'ont pas été fixés entre la réhabilitation d'une salle existante ou la construction d'une nouvelle salle sur la ville de Beauvais. Madame Roussel rappelle que « Malice » n'est pas un projet qui relève de l'ANRU, mais d'une dotation de l'Etat.

Les bureaux d'études Alphaville (étude équipements de proximité : scolaires, périscolaires, socio-culturels, sportifs, récréatifs), Intencité (étude des commerces) et Créaspace (étude sur le développement économique) présentent les conclusions de leurs diagnostics. La centralité de Saint-Lucien est définie comme la zone comprenant le centre commercial, la future maison de quartier « Malice », les écoles et les espaces sportifs (gymnase, terrain de football, etc.).

Le bureau d'étude Alphaville rappelle que le périmètre du quartier est assez restreint, avec une forte concentration d'équipements à l'Ouest, le long du Thérain. Les terrains sportifs et le gymnase constituent la porte d'entrée du quartier. Le centre commercial est issu d'un programme récent et sera renforcé avec l'arrivée du projet « Malice », ce qui pose la question des liens futurs entre l'espace commercial et la nouvelle maison de quartier.

L'étude commerciale menée par Intencité précise que Saint-Lucien bénéficie d'un pôle commercial renouvelé mais fragile, avec douze locaux commerciaux qui répondent à une offre de proximité. Les cellules commerciales manquent de visibilité, fragilisant l'activité des commerçants.

Le diagnostic de l'étude de Créaspace sur le développement économique fait apparaître un secteur à enjeu : celui de la santé. Il serait possible d'améliorer l'offre dans le quartier en créant des locaux plus adaptés aux professionnels de la santé.

II. ATELIER DE TRAVAIL

1/ Temps 1 : commerces

Centre commercial :

Les récents travaux du centre commercial ont permis de le désenclaver et de l'ouvrir davantage. Dans l'ensemble les avis sont positifs. Les habitants proposent :

- de mieux signaler la présence du marché et du centre commercial aux entrées de quartier et sur l'avenue de l'Europe. La Tour gêne la visibilité des commerces mais est perçue comme un élément de signal urbain à exploiter,
- de redonner plus d'espaces aux piétons, en sécurisant la sortie des écoles, en améliorant l'éclairage, et en installant des bancs.
- d'embellir la vitrine du buraliste et d'installer un bureau de poste,

Par ailleurs, les habitants se demandent s'il serait possible de créer une zone réservée pour les habitants de la Tour sur ce parking.

Le marché :

Les habitants attendent que le marché soit redynamisé en développant davantage l'offre alimentaire (fruits, légumes, poissonnerie), et en sécurisant mieux le marché par des barrières. Les habitants se demandent si le créneau de la semaine retenu est le plus pertinent.

2/ Temps 2 : Malice et ses abords

La « Malice » aura son entrée tournée vers le centre commercial, contrairement à l'ancienne maison de quartier. Les habitants signalent l'importance de créer des liens entre « Malice », les berges du Thérain et le parc de la Grenouillère et demandent que les accès des berges soient plus sécurisés. Les habitants proposent également :

- de requalifier la rue de la Tour en voie plus sécurisée et praticable pour les modes doux (voie douce qui permet d'amener vers le parc de la Grenouillère),
- de créer un espace de convivialité à l'entrée de « Malice » (bancs, carte du quartier, etc.), et de travailler à la sécurisation de l'espace étant donné que l'équipement va s'adresser aux jeunes et aux enfants,
- de penser à un stationnement suffisant pour son usage (le parking du centre commercial connaîtra des répercussions).

3/ Temps 3 : équipements de proximité (écoles et équipements sportifs) et services

Les participants proposent :

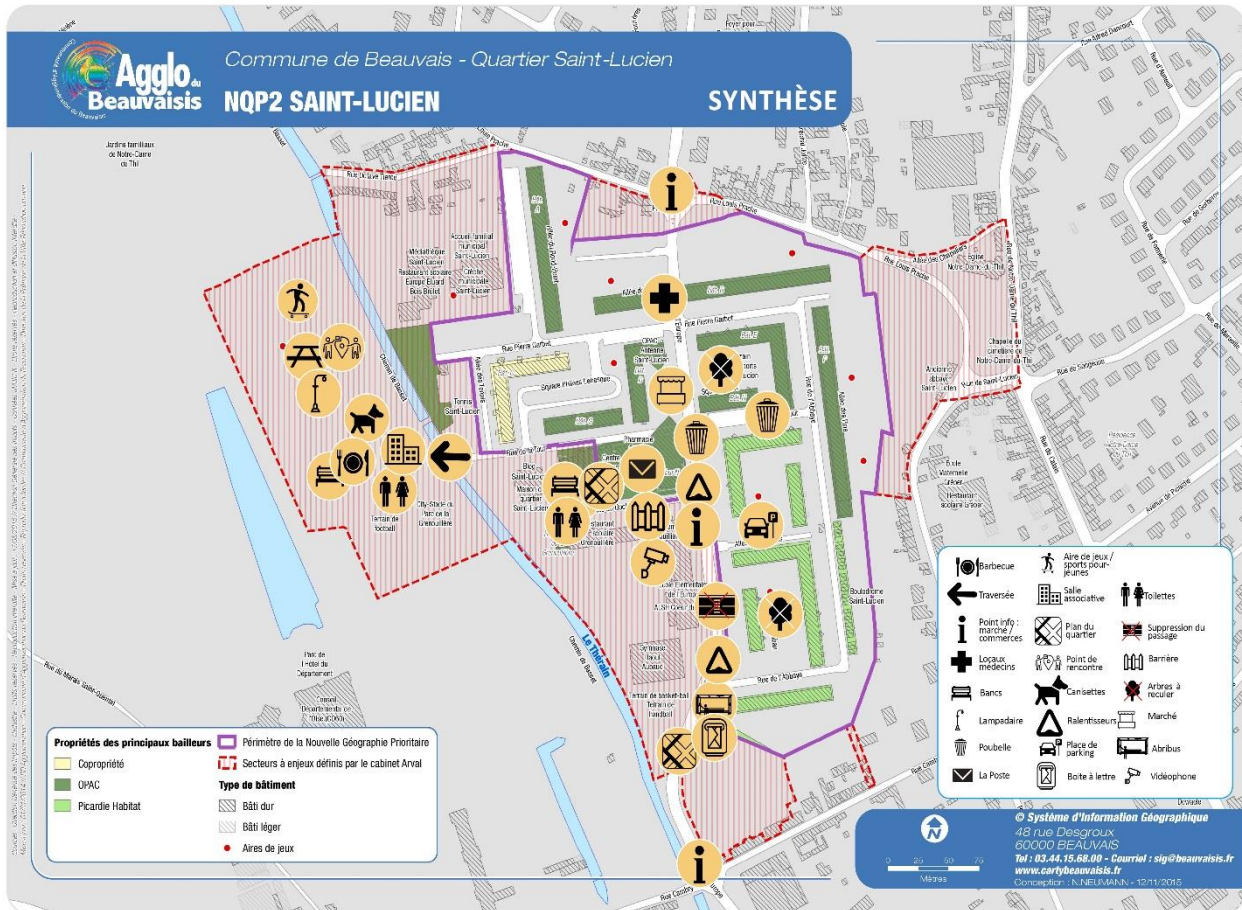
- de requalifier les équipements scolaires que les habitants jugent vieillissants,
- de sécuriser les sorties des écoles sur l'Av. Europe et la Rue du Dr Magnier (panneaux lumineux, supprimer la traversée dans le virage à la sortie de l'école élémentaire),
- d'embellir le gymnase et le terrain de jeu et d'améliorer leur sécurisation (remplacer les clôtures vieillissantes),
- de créer des espaces dédiés aux chiens.

Par ailleurs, les habitants s'interrogent sur la qualité de l'eau au sein des écoles.

Ils précisent également que les locaux des cabinets médicaux sont inadaptés (salle d'attente trop petite, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est limitée,...). Ils se disent favorables à la création de nouveaux services à la personne ou de nouveaux professionnels (pédiatre par exemple) ou de nouveaux locaux pour les médecins (peut-être en rez-de-chaussée des immeubles).

Madame Roussel remercie les participants et clôt l'atelier.

CARTE SYNTHETIQUE



Ce compte-rendu est diffusé :

- à Madame le Maire,
- à Monsieur Pia,
- aux personnes invitées et aux participants.